

**SITE INSCRIT**

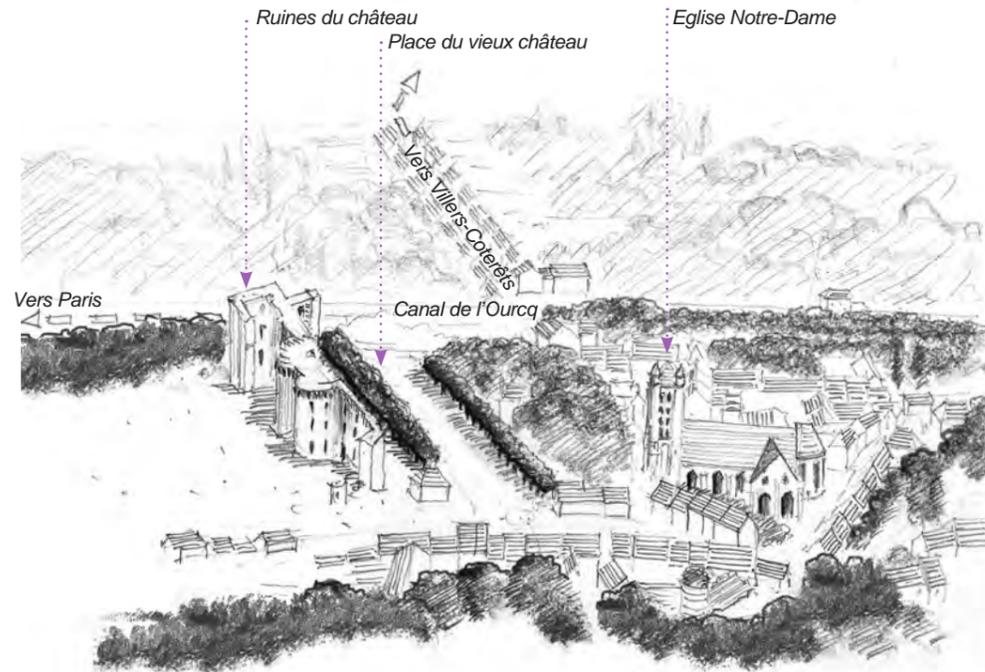
Arrêté du 2 février 1965.

**CRITÈRE :** Pittoresque,  
Historique**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

**MOTIVATION DE PROTECTION**Rapport de présentation  
absent

Le site du vieux bourg couvre une entité bâtie homogène au caractère historique très marqué. Le périmètre s'étend à l'église, au château, aux places et aux rues ainsi qu'aux façades et toitures des constructions qui participent à l'ambiance conviviale et pittoresque de la ville.



« La Ferté-Milon se compose de deux rues, l'une la Chaussée, va de colline à colline à travers la vallée en franchissant l'Ourcq ; l'autre longe le pied du coteau taillé en falaise sur lequel Louis d'Orléans voulut édifier son palais fortifié. (...) Cette église fut le noyau de la Cité ; tout autour dévalent des rues irrégulières bordées de vieilles bâtisses et pauvrement habitées, aboutissant à une terrasse qui porte les ruines du château ou plutôt l'une de ses façades, car le puissant palais garde une seule paroi, flanquée de quatre tours dont deux encadrent la porte (...). Cette façade monumentale regarde la campagne et non la bourgade ; du côté de celle-ci il n'y a qu'un mur cyclopéen formant terrasse et qui, sans doute, ne fut jamais élevé plus haut. De ce parapet on a une vue charmante sur la mignonne cité, la forêt de peupliers de la vallée, les pentes couvertes de cultures, les lointains de la forêt de Villers-Cotterêts. »

Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 42<sup>ème</sup> série, Nord-est, Le Valois, Paris, Berger-Levrault Ed., 1905

**Un vieux bourg dominé par les ruines du château**

Limitrophe du département de l'Oise, la petite ville de La Ferté-Milon est implantée dans la vallée de l'Ourcq, à dix kilomètres au sud de Villers-Cotterêts. La cité historique s'étend sur une butte dominée par les ruines du château, jusqu'en contrebas, le long de l'Ourcq.

La base Mérimée du Ministère de la culture précise :

« Au IX<sup>e</sup> siècle, un château est mentionné à la Ferté-Milon. (...) En 1213, la Ferté-Milon est réunie au comté de Valois et Philippe Auguste réunit le comté à la couronne de France. C'est sans doute à ce moment que commence la construction des fortifications de la ville. Saint Louis donne l'usufruit du domaine de la Ferté à sa mère à partir de 1240. Charles de Valois devient propriétaire du château en 1284. Une mention d'une forteresse grande et noble à la Ferté-Milon remonte à 1375. En 1392, Louis d'Orléans devient propriétaire du château. Entre 1396 et 1407, l'on construit le nouveau château à la demande de Louis. (...) Le château n'est pas achevé quand en 1412, le comte de Saint-Pol s'en empare. Les Français reprennent le

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**  
8,55 hectares.**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE  
ET PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**

. Site inclus dans la ZPPAUP de la Ferté-Milon (04 mars 1993). La réglementation applicable à la ZPPAUP s'impose sur celle du site inscrit.

Monuments Historiques et leurs abords :

- . Château, la cour, les remparts classés (1850)
- . Eglise Notre-Dame classée (20 février 1920)
- . Eglise Saint-Vaast inscrite (25 avril 1995)
- . Parcelle dans le champ de visibilité du château et de l'église (cadAB 242) inscrite (6 juillet 1943)
- . Statue de Racine inscrite (3 juin 1932)
- . Eglise Saint-Nicolas classée (12 juillet 1965)



**LA FERTÉ-MILON**  
2 240 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Cité touristique

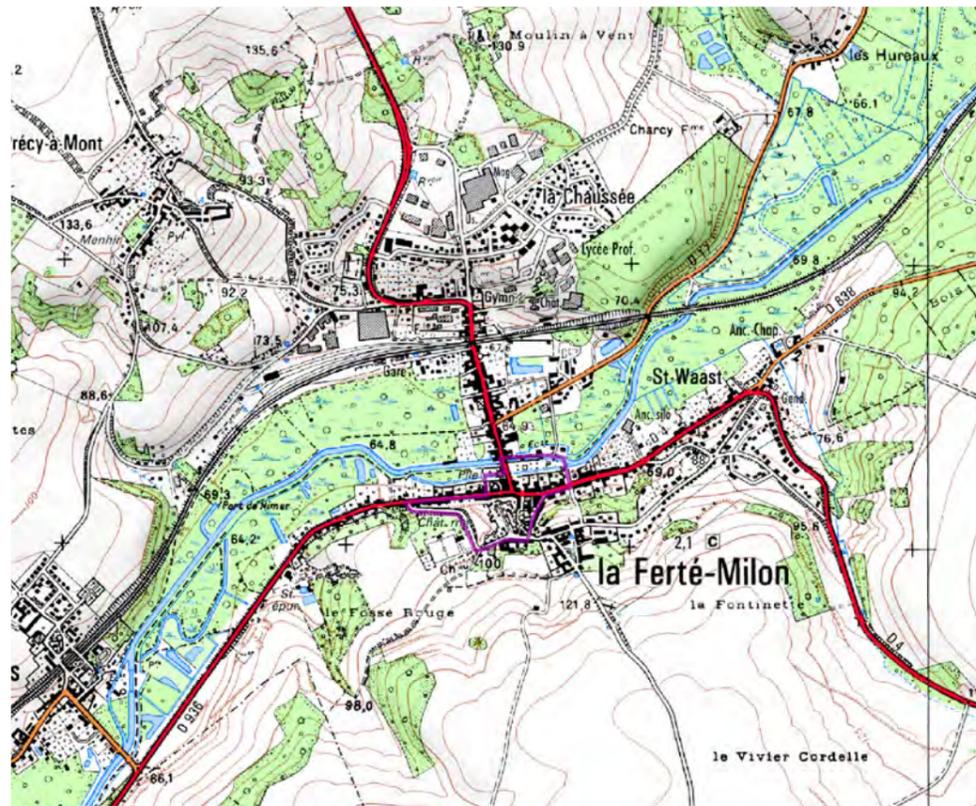
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. opération de réhabilitation du bâti  
. Aménagement des bords de l'Ourcq  
. Document de gestion : zppaup

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Ancienne signalétique touristique autour du château en mauvais état

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : Bon, critères lisibles  
. Pression : touristique, fréquentation, travaux autour du château, dynamiques naturelles

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. Superposition des protections avec la ZPPAUP  
. Restauration du point de vue sur le château dans la montée du chemin des ruines  
. Mise en valeur du belvédère sur l'esplanade du château  
. Rénovation de la signalétique

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. Médéric LECOMTE, *Histoire de la Ferté Milon*, 1866- réimpression 1998



Scan25® © IGN

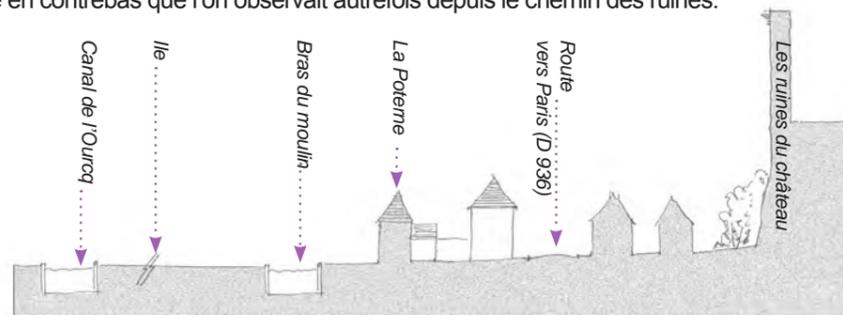
0 250 500  
Mètres

*château aux Anglais en 1429. La ville tombe aux mains de la ligue en 1588 et Antoine de Saint-Chamant défend le château contre Henry IV. Antoine se retire en 1594 avec les honneurs de la guerre et Henri IV ordonne la démolition du château. Seule la façade du château a été construite. Elle est située sur l'enceinte urbaine. La façade est construite avec beaucoup de soin en maçonnerie de grand appareil taillé. Quatre tours rythment la façade.»*

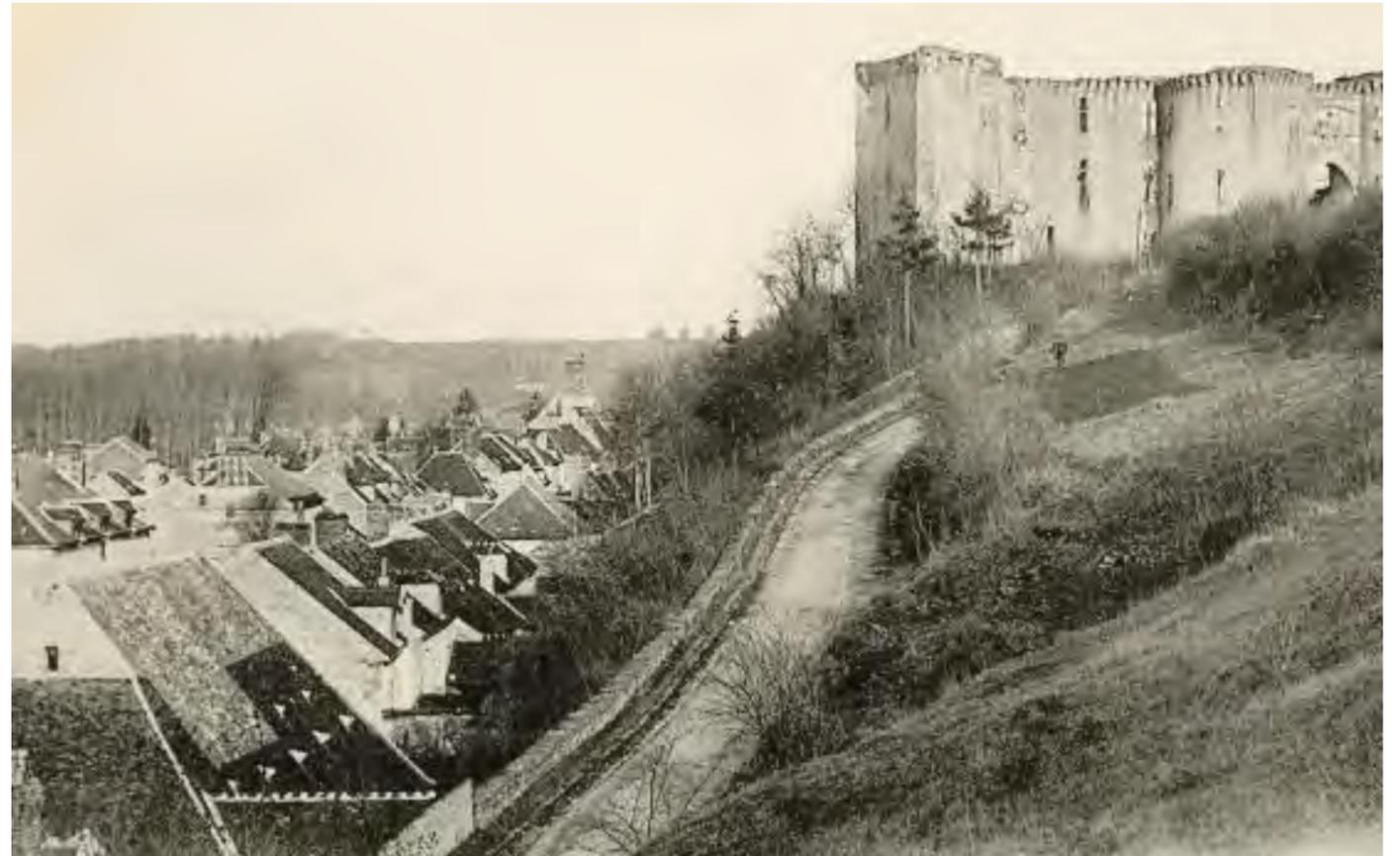
### Une cité à l'aspect encore médiéval

La position dominante des vestiges du château, la présence de l'église Notre-Dame, la densité de l'habitat ancien, la qualité architecturale des constructions en pierre, de faible hauteur, alignées sur la rue, les rues pavées de grès donnent à la ville un aspect de cité médiévale régulièrement mis en valeur lors d'opérations de réhabilitation engagées dans le cadre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain. Les bords de l'Ourcq ont fait l'objet récemment d'un aménagement paysager.

Clôturée de barrières de chantier le long des remparts, l'esplanade du château n'autorise plus le point de vue en promontoire sur la ville et la vallée de l'Ourcq en contrebas. A l'ouest, depuis le coteau, la croissance des boisements masque également la vue de biais sur le château et la ville en contrebas que l'on observait autrefois depuis le chemin des ruines.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : La Ferté-Milon, chemin des ruines, Befort-Dupuis (imprimeur),

© Source : Mucem / Provenance : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (CP000755), En bas : vues de la Ferté-Milon-